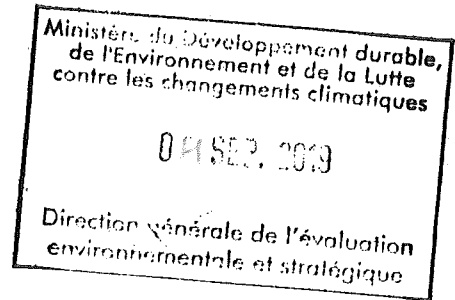




Le 19 août 2019

Madame Dominique Lavoie, Directrice  
Direction de l'évaluation environnementale des projets miniers  
et nordiques et de l'évaluation environnementale stratégique  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage, boîte 83  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7



Objet : **Intentions de Ressources Balmoral LTD concernant la demande d'attestation de non-assujettissement à l'Évaluation environnementale pour l'aménagement d'un campement permanent – Projet Fénelon**

Notre réf. : **18-1235-0638**

Votre Réf. : **3214-06-030**

Madame,

Concernant le projet minier Fénelon, une étude d'impact est présentement en cours de préparation par Wallbridge Mining Company Limited (Wallbrige). Bien que le projet minier Fénelon soit retardé par l'obtention des autorisations environnementales requises, Ressources Balmoral LTD (Balmoral) souhaite toujours aller de l'avant avec l'aménagement d'un campement permanent de 162 personnes. Les travaux prévus au campement requièrent de modifier les infrastructures existantes, et ce, en deux phases, comme indiqué à la section 3,3 de la demande d'attestation de non-assujettissement à l'évaluation environnementale datant du 21 janvier 2019. Dans un premier temps, une mise aux normes des installations de traitement des eaux usées sanitaires est prévue à l'automne 2019, et par la suite un agrandissement du campement pour loger un total de 162 travailleurs est prévu au printemps 2020. Cette seconde étape nécessite l'ajustement du système de traitement des eaux usées et du réseau de distribution d'eau potable.

En espérant le tout conforme et à votre entière satisfaction, nous vous prions d'accepter, Madame, nos salutations distinguées.

François Demers, Vice-Président Mine et Projets  
Wallbridge Mining Company Ltd